



### Intervention de Jean-Marc CLERY – FSU

Arrivé à ce stade de la présentation de cette *Carte des formations 2023*, il est inutile de revenir sur l'analyse des mesures que celle-ci comporte ou de celles qui n'ont pas été retenues, l'avis du CESER le faisant déjà très bien. Dans les différentes instances qui ont eu à se prononcer, la FSU, comme d'autres, a eu l'occasion de souligner le décrochage de cette *Carte 2023* au regard aussi bien de l'évolution des métiers et des transitions à mener que des attentes des élèves et de leurs familles.

Chaque année la même logique désespérante se répète pour les lycées publics : alors que trop peu de projets émergent du fait d'une animation académique décourageante, ceux qui sont finalement retenus au terme du processus se comptent sur les doigts de la main ; les autres étant purement et simplement rejetés sans motif, même lorsqu'ils répondent à un besoin avéré et ont reçu le soutien des branches voire de la Région.

Face à cette réalité têtue, la volonté réaffirmée par la Région d'instaurer une nouvelle démarche d'élaboration de la *Carte* dans un cadre pluriannuel concerté avec le rectorat, pour intéressante qu'elle soit, paraît de peu de portée dès lors qu'en la matière il n'existe ni volonté ni contrainte du côté de l'État.

Cette politique défavorable aux lycées publics revêt aujourd'hui une acuité particulière alors que le Ministère entend imposer à la Voie professionnelle des lycées un alignement sur l'apprentissage jusqu'à l'effacement (augmentation des périodes de formation en milieu professionnel au détriment des temps d'enseignement, remise en question des organisations pédagogiques et des diplômes nationaux, adaptation des cartes de formation au seul critère de l'insertion locale).

Le 24 octobre dernier les Régions se sont exprimées sur ce projet de réforme pour dire leurs inquiétudes et pour affirmer leur attachement à la spécificité de la Voie professionnelle scolaire. Face à la menace mortelle qui pèse sur les LP tout soutien est bon à prendre même si celui de certaines régions laisse quelque peu dubitatif quand on se souvient de la promotion à outrance de l'apprentissage qu'elles font depuis des années.

Mais aujourd'hui, au-delà des déclarations, la seule chose qui importe à la FSU c'est le soutien effectif que les Régions apporteront aux formations des LP publics pour mettre fin à leur marginalisation.

Concrètement pour la Bretagne le secteur des formations sanitaires et sociales serait un bon terrain pour mesurer ce soutien dans un secteur qui est stratégique pour notre région à la fois pour répondre aux besoins de professionnels dans les territoires et au regard des demandes des élèves et des familles avec des taux de pression toujours importants sur un grand nombre de formations.

Tout récemment encore la FSU a pointé les demandes d'ouvertures non satisfaites dans le public pour ce secteur, en particulier en Ille-et-Vilaine, ainsi que les effets négatifs du manque de formations gratuites et de proximité sur les parcours des élèves, en particulier pour les plus fragiles scolairement au sortir de la Troisième. Or on voit aujourd'hui prospérer sur IDEO nombre d'offres d'organismes de formation permanente pour adultes (IBEP, AREP, ASCOR) positionnés sur des formations à destination de jeunes sortant de collège : ainsi pour le CAP *Accompagnement éducatif petite enfance* ce sont 17 formations en apprentissage qui sont proposées pour des jeunes de 15 ans alors qu'il y a peu encore, celles-ci n'étaient destinées qu'à des adultes.

La recrudescence de ces offres est malheureusement le corollaire du manque de formations de proximité pour les jeunes ; mais elles risquent surtout d'être une impasse pour bon nombre d'entre eux, ou d'entre elles car en l'occurrence ce sont très majoritairement les filles qui sont ciblées par ces offres.

Depuis des années la FSU demande que le travail sur la *Carte des formations* soit enfin clairement articulé aux évolutions du *Schema régional des formations sanitaires et sociales*, ceci afin d'apprécier en toute clarté - et surtout de rééquilibrer - la place des formations scolaires publiques et gratuites dans ce secteur face aux formations privées lucratives, et cela à tous les niveaux de diplômes.

Cette approche ne serait sans doute pas inutile dans la perspective de la programmation pluriannuelle de la *Carte des formations* que défend la Région. Mais à tout le moins et dans l'immédiat, la FSU demande à celle-ci que l'outil IDEO en ligne ainsi que ses publications, jouent pleinement leur rôle de « service public régional d'information et d'aide à l'orientation » en apportant à tous les usagers la connaissance à laquelle ils et elles ont droit concernant les tarifs à temps plein des années de formation proposées par ces organismes privés. Par ailleurs, la Région serait également tout à fait fondée à interroger ces organismes sur les modalités exactes d'accompagnement qu'ils ont mis en place pour ces publics adolescents, cela préalablement à la publication de leurs offres.